

## Préface

### A propos du groupe de travail

Sous les auspices du groupe opérationnel du gouvernement fédéral sur l'Europe de 1992, le groupe de travail a été chargé d'évaluer les répercussions de la politique de la CEE sur les entreprises canadiennes. L'objectif global est d'augmenter la sensibilisation à la politique de la CEE sur les normes au Canada auprès de ceux qui ont besoin de savoir. Plus précisément, le groupe de travail a reçu le mandat :

- de déterminer, de surveiller et d'étudier les mesures concernant le marché intérieur de la CEE sur les normes et l'harmonisation technique,
- d'évaluer les mesures susceptibles d'offrir des possibilités spécifiques ou de susciter des difficultés pour le Canada, et
- d'élaborer des recommandations de mesures à prendre.

Le groupe de travail était composé de représentants d'organismes et de ministères fédéraux qui ont des responsabilités réglementaires, économiques et commerciales, notamment des membres du Comité interministériel sur la politique en matière de normes (CIPN) et les représentants du Conseil canadien des normes (CCN). Le Comité interministériel sur la politique en matière de normes (CIPN) est composé de représentants des organismes suivants :

- Affaires extérieures et Commerce international Canada (*président*),
- Agriculture Canada,
- Approvisionnement et Services Canada,
- Conseil national de recherches Canada,
- Consommation et Corporations Canada,
- Défense nationale,
- Énergie, Mines et ressources Canada,
- Énergie atomique du Canada,
- Environnement Canada,
- Forêts Canada,
- Groupe de communications,
- Industrie, Science et Technologie Canada,
- Pêches et Océans,
- Santé et Bien-être social Canada,
- Société canadienne d'hypothèques et de logement,
- Transports Canada,
- Travail Canada,
- le Conseil canadien des normes (*Membre associé*)